

LE GRAND PRIX DE ROME

EN MUSIQUE

Il y a bientôt quinze ans que nous assistons régulièrement au jugement définitif du concours de Rome pour la composition musicale; mais nous devons constater que chaque année tout s'est passé régulièrement, et que jamais il ne s'est présenté une situation identique à celle d'hier.

Soit à cause de la faiblesse de leur santé, soit à cause de leur lenteur au travail, trois des quatre concurrents, MM. Crocé-Spinelli, Schmitt et Kunc ne se sont pas trouvés en mesure d'achever leur travail dans le délai — vingt-cinq jours — fixé par le règlement de l'Académie des beaux-arts. Comme il est nécessaire que la prolongation du temps du concours — pour être accordée — soit signée par tous les concurrents, ces trois jeunes candidats demandèrent à M. Malherbe son adhésion qu'il ne leur marchandait pas. Néanmoins, et malgré ce sursis, les trois retardataires ne purent arriver à terminer leurs cantates.

Après une délibération spéciale, l'Académie décida que les quatre cantates seraient exécutées en séance et cette exécution a eu lieu hier, sous la présidence de MM. Frémiet, président; Jules Lefèvre, vice-président, et Larroumet, secrétaire perpétuel.

La section de musique se composait de MM. Reyer, Massenet, Paladilhe, Dubois, Lenepveu, assistés de MM. Bourgault-Ducoudray, Pierné et Barth, jurés adjoints.

Seul, M. G. Saint-Saëns, membre titulaire de la section, était absent.

Les candidats étaient :

1^o MM. Crocé-Spinelli, élève de M. Lenepveu; 2^o Schmitt, élève de MM. Massenet et Faure; 3^o Malherbe, élève des mêmes professeurs, et 4^o Kunc, élève de M. Lenepveu.

La cantate de M. Crocé-Spinelli a été fort bien interprétée par Mme Jenny Passama des concerts Lamoureux, MM. Beyle de l'Opéra, et Béchard du Conservatoire. Il vaut mieux ne pas parler de cette cantate d'une inspiration modeste : un bon devoir d'élève. A citer cependant les phrases : « Je suis ces hommes que je hais », et « Non je refuse, entends-tu bien », du duo.

La cantate du numéro 2, M. Schmitt, est beaucoup plus compliquée d'un bout à l'autre. Interprétée remarquablement par Mlle Dumont, de l'Opéra-Comique; M. Engel, toujours excellent musicien, et M. Daraux, dont nous parlerons plus bas. Les accompagnements sont trop travaillés, trop touffus, trop confus même. Nous avons cependant remarqué : « Holà belle Radegonde ! » et le trio « pavé de bonnes intentions ».

Il était écrit qu'aucune complication ne marquerait à cette fête de l'harmonie. La cantate de M. Malherbe, la seule terminée dans les délais réglementaires, était merveilleusement chantée par Mme Grandjean, de l'Opéra, et M. Mondaud, de l'Opéra-Comique, quand celui-ci, au milieu du duo, au moment où il chantait : « Je ne suis qu'un guerrier », se trouva terrassé par une indisposition subite causée par la chaleur et l'arrêt de la digestion... Grand émoi, comme on pense, séance suspendue. On transporte le malade dans la petite salle de l'Académie française, qui est voisine.

Puis le bureau décide de continuer la séance par l'audition de la cantate n^o 4, de M. Kunc, afin de permettre à M. Mondaud, qui vient de reprendre connaissance, de continuer son rôle si cela lui est possible ou d'aviser à le remplacer.

M. Malherbe, en conséquence, cède la place à M. Kunc, dont les intérêts étaient défendus faiblement par Mlle Baldocchi et vaillamment par MM. Sizes, de l'Opéra, et Vielle, de l'Opéra-Comique.

Cette cantate présente de réelles qualités : c'est l'œuvre d'un musicien qui promet. L'accompagnement, très travaillé, rappelle toujours les motifs principaux à la main gauche. La composition est sage, bien raisonnée, plus pondérée; le duo est bien, l'accompagnement de : « Non, je refuse, entends-tu bien ? » est bon. Le rôle de l'évêque Médard est bien mieux traité.

Enfin, le trio et le finale sont encadrés par un accompagnement qui rappelle certains procédés de Wagner.

Certainement, si M. Kunc avait terminé entièrement sa composition, il aurait obtenu une récompense.

Pendant ce temps, malgré les soins qu'on lui donne, M. Mondaud est loin de se remettre. Il a une très forte fièvre et un violent mal de tête. On court au poste du sixième arrondissement pour demander une voiture des ambulances municipales qui puisse le ramener convenablement chez lui. Mais... une heure se passe et la voiture demandée n'arrive, toujours pas ! En désespoir de cause, alors que la séance était terminée et le jugement rendu, il a fallu recourir à un fiacre pour ramener chez lui l'excellent artiste de l'Opéra-Comique.

Le sauveur de la situation a été non pas M. Engel, célèbre par plusieurs exploits de ce genre... il était déjà parti, mais bien M. Daraux, qui en musicien de premier ordre, a accompli ce joli tour de force, après avoir fort bien interprété le rôle de basse de l'évêque Médard de la cantate de M. Schmitt, de parcourir et d'apprendre en quelques minutes le rôle de Lothaire traité en baryton — fort heureusement — par M. Malherbe, et de le fort bien chanter avec Mme Grandjean et M. Nivette.

La partition de M. Malherbe est aimable, les motifs en sont bien venus, les contre-chants des accompagnements sont chantants, principalement pendant le duo et le trio. Il est évident que c'est le vainqueur du concours. Seulement, M. Malherbe est un peu jeune et sa jeunesse lui fait tort auprès des membres du jury. Mais l'audition est terminée : l'Académie se forme en comité secret. Par trois votes successifs, elle décide que les cantates de MM. Crocé-Spinelli, Schmitt et Kunc sont mises hors concours. Puis elle décide qu'il n'y a pas lieu de décerner un premier grand prix, et enfin elle vote qu'un premier second grand prix est décerné à M. Malherbe.